

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-102
Référence Nomenclature n°4.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Direction Ressources et Appuis fonctionnels
Service en charge : Ressources Humaines et Relations sociales

Objet : Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité – année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-23,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'article L332-23 du Code Général de la Fonction Publique, les collectivités territoriales peuvent recruter des agents non titulaires sur des emplois non permanents pour des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité,

Considérant que ces recrutements peuvent être effectués par contrat à durée déterminée de maximum 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutifs,

Considérant qu'il est nécessaire pour les services cadre de vie-espaces verts, propreté urbaine et régie agricole en période printanière de recruter des agents contractuels pour faire face aux besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité, à savoir :

Direction	Nature des Fonctions	Profil	Niveau de recrutement et de rémunération	Durée hebdomadaire de travail	Période	Nombre d'emplois maximum
Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial	Entretien et plantation des espaces verts, conduite d'engins, arrosage	Expérience souhaitée en cadre de vie/ espaces verts	Adjoint technique IM du 1 ^{er} échelon	35 heures	Du 1 ^{er} avril 2023 au 30 septembre 2023	6
Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial	Opération de nettoyage et de désherbage de la voirie et des espaces publics	Expérience souhaitée en propreté urbaine	Adjoint technique IM du 1 ^{er} échelon	35 heures	Du 1 ^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023	4

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-102
Référence Nomenclature n°4.2

Pôle technique, patrimoine, aménagement et développement territorial	Entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site	Expérience souhaitée en maraichage	Adjoint technique IM du 1 ^{er} échelon	35 heures	Du 1 ^{er} mai 2023 au 31 août 2023	1
----------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------	----------------------------------------------------	-----------	------------------------------------------------	---

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

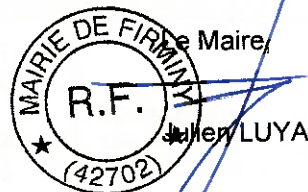
- Approuver la création des emplois saisonniers au tableau des effectifs de la collectivité telle que mentionnée ci-dessus,
- Dire que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la création des emplois saisonniers au tableau des effectifs de la collectivité telle que mentionnée ci-dessus,
- **DIT** que la dépense afférente sera prélevée au chapitre correspondant du Budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 28 Mars 2023



DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 28 MARS 2023

**Création d'emplois non permanents pour accroissement saisonnier
d'activité – année 2023**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 21 Mars 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 28 Mars 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis (à partir de 20 h 14), Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 45), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla, M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. DUMOND Jean-Claude (à partir de 18 h 08), Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 28), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CELLE Denis à M. MADO Patrick (jusqu'à 20 h 14), M. ROBERT Loïc à M. GRANGE Gaëtan (jusqu'à 18 h 45), M. CHANUT Robert à M. LEVET Vincent, M. LOMBARDIN Daniel à M. VALLER Daniel, Mme CREGO Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia.

ABSENT : M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 18 h 08), M. PETIT Marc (jusqu'à 18 h 28).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. VALLER Daniel

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

